

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3734>



Appel de la FSU sur la formation des enseignants et CPE

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2010-2011 (archives) -



Date de mise en ligne : mardi 21 décembre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les personnels réunis le 16 décembre 2010, à l'appel de la FSU, ont fait, sur le dossier de la formation des enseignants, le bilan d'un premier trimestre aux conséquences très négatives tant pour, les étudiants, les nouveaux fonctionnaires stagiaires, les tuteurs et les formateurs de toutes catégories que pour la qualité du service public d'éducation. Tout d'abord, les conditions d'entrée dans le métier des nouveaux enseignants et CPE stagiaires ont été particulièrement difficiles : pressions subies nombreuses, travail dans l'urgence, impossibilité de prendre de recul pour analyser, réfléchir et améliorer leurs pratiques, surcharge de travail, absence d'échanges collectifs dans le travail ... Tout cela engendre énormément de stress, avec le risque de répercussions sur les élèves.

La formation est bouleversée sans que cela se traduise par une quelconque amélioration ni des conditions de travail et d'étude, ni de la qualité de la formation dans ses différentes composantes.

Quant aux formateurs, ils vivent des situations de travail aggravées et sont soumis à un stress permanent. La formation se dégrade : très forte diminution de la formation professionnelle, difficultés de la mise en stage en master, hiatus entre initiation à la recherche et préparation au concours, ...

De nouvelles contraintes pèsent lourdement sur les étudiants : problème de validation des masters pour nombre de non-admissibles au concours, exigence de posséder le CLES 2 et le C2I pour être nommé fonctionnaire stagiaire après réussite aux concours, difficulté à préparer ceux-ci dans les conditions faites. A cette rentrée, le nombre des candidats aux concours et celui des inscrits en master sont en forte diminution. Les difficultés liées à la réforme, mais aussi les craintes dues à la politique de suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux partant en retraite n'y sont pas étrangères.

En même temps, le gouvernement casse la recherche en éducation à marche forcée en décidant de dissoudre l'INRP dans l'ENS de Lyon.

On ne peut en rester là ! C'est l'avenir des jeunes qui est en cause.

La FSU demande l'abandon de la réforme en cours et l'élaboration d'une toute autre réforme qui garantisse une formation des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.

Une remise à plat doit impérativement combiner les éléments suivants :

- une formation, répondant à la nécessité d'élever le niveau de qualification de tous, intégrée dans un cursus master
- une formation liée à une recherche en éducation s'appuyant sur tous les potentiels (IUFM, UFR, INRP, ENFA pour l'enseignement agricole)
- une formation compatible avec la conception de masters de qualité, alliant les dimensions disciplinaires et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier, « intégrées » progressivement tout au long du cursus, dès la licence et jusqu'à la première année de titulaire.
- un cadrage national des formations
- une carte des formations qui permette la préparation de tous les concours, sur l'ensemble du territoire et s'appuyant sur les IUFM
- des stages de pratique accompagnée rémunérés
- des pré-recrutements et une allocation d'autonomie pour les jeunes, afin à la fois de permettre l'accès à l'enseignement pour tous les milieux sociaux et d'assurer le vivier dans les disciplines déficitaires.
- une révision des contenus et des épreuves de concours
- une entrée progressive dans le métier avec au minimum 2/3 de formation dans l'année de fonctionnaire stagiaire.
- une formation continue sur le temps de travail au long de la carrière

Appel de la FSU sur la formation des enseignants et CPE

Dès maintenant, il faut arrêter la casse des IUFM (transferts de postes à l'intérieur de l'université, départs non remplacés, suppression de sites, etc). Une structure universitaire de type « IUFM rénové » doit être dédiée à la formation et la recherche en éducation dans une académie, en relation avec toutes les composantes des Universités.

Dès maintenant, et d'ici la fin de l'année scolaire, les fonctionnaires stagiaires doivent bénéficier d'un service allégé jusqu'à 2/3 pour pouvoir suivre une formation supplémentaire et participer à des échanges permettant de confronter les expériences, ainsi que des décharges de service l'année prochaine pour pouvoir compléter leur formation sur le temps de service. La FSU agira (pétition dans les CA, CE, interpellation des parlementaires, etc) pour qu'à la rentrée prochaine, tous les fonctionnaires stagiaires bénéficient d'une décharge d'enseignement (2/3 au moins, voire totale) pour une formation à l'IUFM ou à l'ENFA ... Cela suppose la création de postes en nombre suffisant pour améliorer le fonctionnement de l'école. La FSU interviendra pour que les étudiants inscrits en Master cette année ne soient pas lésés et puissent s'inscrire aux concours. Elle veillera à ce que la situation de travail des formateurs arrête de se dégrader et soit améliorée, dans l'intérêt de la formation des étudiants.

La FSU considère que la formation des enseignants est un investissement pour l'avenir.

Pour faire des propositions alternatives, la FSU prolongera les Assises de 2009 et le travail réalisé ce jour par une nouvelle initiative publique au début de l'année 2011.